

Grand meeting des cheminots

le mercredi 4 avril 2012 à PARIS

Il n'est plus possible de douter de la volonté de l'actuel Président de la République et de sa majorité d'en finir avec les Services Publics.

Dans ce contexte, et au regard des nombreuses transformations qu'il a initiées au sein de l'EPIC, la tentative de G. Pépy de s'ériger en sauveur de la SNCF doit être vue pour ce qu'elle est : une véritable mystification.

Dans la continuité des actions locales, régionales et nationales menées dans la période, la CGT vous invite à un nouveau rendez-vous revendicatif dans le cadre d'une action tous services Fret et Voyageur sur l'avenir de la SNCF comme Entreprise Publique, du statut et des conditions de vie et de travail.



POUR → la défense du Fret SNCF
→ le développement du Service Public ferroviaire
→ l'amélioration des conditions sociales des cheminots

DEPUIS 2003, LA CGT N'A DE CESSÉ DE DÉNONCER LA CASSE DU FRET SNCF.

Les multiples plans Fret imposés par le Gouvernement et la Direction ont entraîné un gâchis social, économique, financier, qui est constaté par tous.

→ Plus de 5000 emplois ont été supprimés entre 2008 et 2011 !

L'ouverture à la concurrence du Fret Ferroviaire sur le territoire national depuis 2006 n'a pas augmenté la part modale du transport de marchandises par fer ! Celle-ci est de 15 % pour le fer contre 80 % à la route.

Le « nouveau schéma directeur pour le Fret SNCF » présenté en 2009, prévoit, entre autre, l'abandon du wagon isolé SNCF, au profit d'éventuelles entreprises ferroviaires privées, mais aussi au profit de la route. En 3 ans, ce sont plus de 2,5 millions de camions en plus sur les routes, la SNCF ne transportant plus que 23 milliards de T/km (2011) contre 55 milliards en 2000 !

Cette logique installe la SNCF dans une position de repli sur le Fret et s'avère être en opposition avec les décisions du « Grenelle de l'environnement ». A terme, c'est l'existence même de Fret SNCF qui est menacée. C'est la même politique qui se dessine au Voyageur.



DU RAPPORT GRIGNON AUX ASSISES DU FERROVIAIRE.

Les préconisations issues des assises du gouvernement envisagent de réformer le système ferroviaire pour permettre une expérimentation de l'ouverture à la concurrence, dès 2014, des TET et des TER. Pourtant, aucun texte législatif (français ou européen) n'impose cette ouverture à la concurrence !

Peu importe, la Ministre a missionné le Conseil d'Etat afin que celui-ci précise les conditions nécessaires à cette ouverture à la concurrence :

✗ remise en cause de la loi de 1940 (organisant le temps de travail à la SNCF),

- ✗ modification de la loi SRU,
- ✗ mise en œuvre d'un accord collectif de branche, avec la casse du RH 0077 de la SNCF,
- ✗ possibilité de transférer les cheminots vers les entreprises privées... Le tout, au plus tard, début 2014 !

Parallèlement à ces orientations, la Direction poursuit la mise en œuvre de son plan social pour « les métiers en contact avec le client » dans la perspective d'une mise en concurrence de la distribution, voire d'une séparation de la vente TER (Proximités) et SNCF Voyages dans un projet baptisé « Vision 2015 ».

UNE HOLDING SONNERAIT LE GLAS DE L'EPIC SNCF ET DU STATUT DES CHEMINOTS.

Il est clair que la stratégie du Gouvernement et les positions prises par la Direction sont de nature à amener à la fin du Service Public SNCF, à la dissolution de l'EPIC SNCF et donc à l'abrogation du statut des cheminots.

11 000 km de lignes sont menacées de fermeture et certaines dessertes TGV qualifiées de « non-rentables » seraient supprimées...

Après le Fret, c'est l'Infra qui a été divisé avec la DCF et les EIC d'un côté et les territoires de production Equipement de l'autre, puis ce fut les métiers transverses

devenus « services partagés » (CMGA, Agences Familles, SUGE...), plus récemment ce fut la création de Gares et Connexions, de la filiale SFERIS à l'Equipement et les ateliers du Matériel sont dans le viseur de la sous-traitance...

A terme, derrière le vocable de « cadre social harmonisé », se cache la casse du statut avec la fin du déroulement de carrière (grille salariale et notations), de la reconnaissance de l'ancienneté (tableau des échelons), du régime spécial de protection sociale (maladie-retraite), du droit syndical avec la perspective du licenciement.

Il y a urgence à agir tous ensemble le 04 avril 2012 pour :

- ➔ **Maintenir et développer la SNCF comme entreprise publique intégrée ;**
- ➔ **Refuser l'ouverture à la concurrence comme seule alternative ;**
- ➔ **Défendre le statut, l'emploi et les salaires.**

**RENDEZ-VOUS A PARIS PLACE HENRI FRESNAY,
GARE DE LYON, A PARTIR DE 12H.**